

| **Commission permanente du 12 décembre 2011** |

Le Département accorde 72.000€ aux 3 plates-formes d'initiatives locales de Seine-Maritime

Les prêts d'honneurs à la création-reprise d'entreprises. En 2007, le Département de Seine-Maritime a décidé d'abonder le fonds auprès des Plates-Formes d'Initiatives Locales, qui permet d'accorder des prêts d'honneur à la création-reprise d'entreprises. Ce fonds est directement géré par les plates-formes d'initiatives locales présentes dans le département de Seine-Maritime et émanant des Chambres de Commerce et d'Industrie, sous l'égide de France Initiative.

Les 3 Plates-Formes d'Initiatives Locales seino-marines qui gèrent les prêts d'honneur à la création-reprise d'entreprises sont situées respectivement à Rouen (Rouen-Initiative/Bray-Initiative) à Dieppe (Dieppe-Bresle-Initiative) et au Havre (Havre-Caux-Initiative).

72.000€ dédiés aux plates-formes d'initiatives locales pour l'octroi et le suivi des prêts d'honneur. Didier Marie, Président du Département de Seine-Maritime, au cours de la commission permanente du 12 décembre 2011, a décidé d'accorder **pour les frais d'instruction et de suivi des dossiers prêts d'honneur les subventions suivantes :**

- 29 250 € à Rouen-Initiative/Bray-Initiative,
- 20 250 € à Dieppe-Bresle-Initiative,
- 22 500 € à Havre-Caux-Initiative.

L'ACTIVITE DES PLATES-FORMES EN 2010

134 dossiers sont passés en comités de ces structures (120 avis favorables), dont 44 prêts accordés tous fonds confondus (12 pour le compte du Département et pour un montant total de 372 600 €) permettant le maintien ou la création de 736 emplois sur l'ensemble de la Région.

Il est à noter qu'un peu plus de la moitié des créateurs sont des demandeurs d'emploi, sans qu'ils soient pour autant des bénéficiaires sociaux relevant d'autres structures spécialisées (ADIE, Boutique de Gestion, Cré'action...).



CONTACT PRESSE

Attachée de presse : Camille Delamare | 06 74 35 26 07 | camille.delamare@cg76.fr
Directeur de la Communication : Vincent Lalire | vincent.lalire@cg76.fr
www.seinemaritime.net